

Québec, le 7 janvier 2004

Dr Alain Poirier
Directeur National de santé publique du Québec
1075 chemin Ste-Foy
Québec

Sujet : Changement de filtre pour un appareil APR à épuration d'air motorisé (PAPR)

Cher Dr Poirier,
suite à la question posée par le Ministère concernant la procédure à suivre pour le changement de filtre, le comité endosse la réponse fournie par Mme Christiane Claessens du LSPQ (pièce jointe).

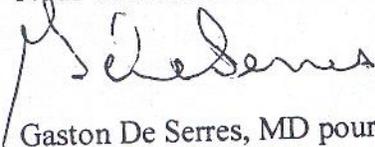
Par ailleurs, trois autres sous-questions ont été posées :

1. Faut-il considérer contaminé ou non le filtre d'un APR à filtration motorisée qui n'aurait pas été utilisé plus longtemps que la durée de survie du virus sur les surfaces inanimées ?
Le virus du SRAS survit en général moins de 4 jours sur des surfaces inanimées (ref http://www.who.int/csr/sars/survival_2003_05_04/en/index.html). Il n'y a pas de raison de croire que la survie du virus dans un filtre sera différente. On devrait considérer le filtre contaminé tant que l'on se situe dans un intervalle de moins de 4 jours depuis sa dernière utilisation dans une chambre contaminée. La procédure à suivre si on devait changer le filtre en deçà de cet intervalle est la même que celle décrite par Mme Claessens.

2. Pouvez-vous proposer une procédure de travail permettant de s'assurer avant utilisation que les débits d'air sont adéquats afin de s'assurer de l'intégrité du filtre (et de l'efficacité de la protection par conséquent)?
Chaque fabricant fournit des spécifications sur la manière de procéder à cette vérification. Comme les appareils varient, ces procédures ne sont pas identiques d'un appareil à l'autre. Il s'agit donc de s'assurer que la procédure sera faite selon les spécifications décrites par le fabricant pour mesurer le débit d'air.

3. Dans les étapes à suivre lors du retrait de la cagoule le représentant de 3 M nous recommande d'éteindre le moteur de l'appareil APR à l'extérieur de la chambre afin d'éviter "la contamination de la pompe". Qu'en pensez-vous?
L'arrêt de la pompe devrait être fait dans l'antichambre et donc à l'extérieur de la chambre. Le fonctionnement de la pompe assure la stérilité du tuyau flexible et son arrêt avant la sortie de la chambre pourrait permettre une contamination. Dès l'arrêt de la pompe, on devrait recouvrir l'extrémité du tuyau flexible de papier d'aluminium pour en prévenir la contamination.

Nous vous remercions et nous restons disponibles pour répondre à toutes vos questions.



Gaston De Serres, MD pour le comité scientifique sur le SRAS

17 nov 2003

Dr Luc Bhérer

Médecin-conseil en santé au travail

Objet : Changement et entretien du système de filtration d'un PAPR

Dr Bhérer

Le personnel du Laboratoire de santé publique travaillant dans le laboratoire de confinement 3 est, en effet, appelé à utiliser un PAPR (Air-Mate HEPA 12 PAPR) lors de manipulations de microorganismes de groupe de risque 3.

Nos procédures quant à l'utilisation de ce type de protection respiratoire prévoient le remplacement du filtre HEPA au moins une fois par année. Le filtre doit être changé plus tôt si une odeur se développe ou si le débit d'air de la soufflante diminue, indice d'un filtre encrassé, ou si, au contraire, le débit est trop élevé, conséquence d'une déchirure du filtre. Le débit est mesuré avant chaque utilisation de la soufflante. Les valeurs sont consignées dans un registre qui nous permet de suivre la variation dans le temps du débit. Malgré une utilisation régulière des soufflantes, nous n'avons jamais été confrontés au colmatage d'un filtre.

Le changement du filtre se fait à l'intérieur d'une enceinte de sécurité biologique. Le manipulateur porte les équipements de protection personnelle requis pour le travail effectué normalement avec un PAPR. Le filtre est considéré comme un déchet biologique et est décontaminé avant son élimination.

J'espère que ces informations vous seront utiles, n'hésitez pas à me contacter si vous avez d'autres questions.

Christiane Claessens M.Sc.

Responsable des laboratoires de niveau 3

INSPQ/Laboratoire de santé publique du Québec